



COMITE DEPARTEMENTAL DE TIR DE L'ALLIER

Siège social : Peige 03380 ARCHIGNAT
Association déclarée à la Préfecture de l'Allier le 23 décembre 1980 sous le N° 2437
J.O. du 7 janvier 1981

PROCES-VERBAL de l'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE du 19 septembre 2020 à Saint Pourçain (Allier) – Salle Ernest Maximin

I. APPEL DES CLUBS - VERIFICATION DES POUVOIRS - DESIGNATION DES ASSESSEURS

N° Club	CLUB	Nombre de voix	représentation
03 03 001	TS VAUX	1	Non représenté
03 03 002	STAR ST-POURCAIN	4	Le Président Denis LLADO
03 03 003	AST TREIGNAT	6	Le Président Jean Pierre CHAULIER
03 03 004	STA CUSSET	5	Le Président Bastian MAIGROT
03 03 006	CSLG MONTLUCON	2	Non représenté
03 03 095	RPNA COMMENTRY	4	Michel LEGALLOIS excusé / Pouvoir JP CHAULIER
03 03 143	STS MONTLUCON	4	Le Président Michel BARBENCHON
03 03 144	ASTA MOULINS	7	Bernard DELORME excusé / Pouvoir D GUILLOT
03 03 145	ST BOURBON L'ARCHAMBAULT	2	Le Président David GOULERET
03 03 170	RC DOMERAT	5	Gino SIMONUTTI excusé / Pouvoir Pierre BESSIERE
03 03 252	TS VICHY	6	Le Président Alfred ASNAR
	Total des voix	46	

Clubs présents ou représentés : 9 sur 11 soit un total de 43 voix sur 46

Le quorum du quart des membres et des voix est donc largement atteint.

Afin d'encadrer les votes à venir, le Président demande des volontaires dans l'Assemblée qui ne soient pas élus dans le CD actuel, ni candidat dans le prochain. Se portent scrutateurs et assesseurs :

M Corentin GUILLOT, Romain RAMALLINGOM-SELLEMOUTOU, Michel BARBENCHON, David GOULERET.
Le Président les remercie.

II. OUVERTURE DE LA SEANCE

Le Président du Comité Départemental Jean-Pierre CHAULIER ouvre la séance à 15 heures 20' en présentant les excuses de M Le Maire de Saint-Pourçain-sur-Sioule, de Bernard DELORME, Pdt de l'Astam, de Michel LEGALLOIS Pdt du TIR RPNA de COMMENTRY et de Jacques BRULET. Il remercie les personnes présentes, pour leur participation aux travaux de cette assemblée.

III. COMPTE-RENDU DE L'ASSEMBLEE GENERALE DU 28 SEPTEMBRE 2019

Le Président demande aux membres de l'Assemblée si les termes du procès-verbal de l'Assemblée Générale du 28 septembre 2019 appellent des remarques particulières. Aucune observation n'est faite.

Approbation du procès-verbal

Personne ne demande le vote à bulletins secrets

TOTAL DES VOIX EXPRIMEES :

POUR : 43

ABSTENTION : 0

CONTRE : 0

Le procès-verbal de l'Assemblée Générale Ordinaire du 28 septembre 2019 est adopté à l'unanimité.

IV. RAPPORT MORAL DU PRESIDENT

Le Président donne lecture de son rapport moral (annexe) pour l'exercice 2019-2020. Celui-ci n'appelle aucune question des membres présents. Le rapport est donc soumis au vote de l'Assemblée.

Approbation du rapport moral du Président

Personne ne demande le vote à bulletins secrets.

TOTAL DES VOIX EXPRIMEES :

POUR : 43

ABSTENTION : 0

CONTRE : 0

Le rapport moral du Président est adopté à l'unanimité.

V. RAPPORT FINANCIER - RAPPORT DU VERIFICATEUR AUX COMPTES

Le trésorier Louis BRAUN donne lecture du compte-rendu financier de l'exercice (annexe) et commente les différents documents financiers présentés à l'Assemblée. Le contrôleur aux comptes Bruno BEZANCON fait état de son rapport. Il demande ensuite à l'Assemblée de donner quitus au Trésorier pour sa saine gestion.

Approbation du rapport financier et des comptes de l'année écoulée (2019-2020)

Personne ne demande le vote à bulletins secrets

TOTAL DES VOIX EXPRIMEES :

POUR : 43

ABSTENTION : 0

CONTRE : 0

Le rapport financier et les comptes de l'exercice écoulé (2019-2020) sont approuvés à l'unanimité.

VI. AFFECTATION DU RESULTAT

Le Président propose d'affecter le résultat de l'exercice au compte de « report à Nouveau ».

Personne ne demande le vote à bulletins secrets.

TOTAL DES VOIX EXPRIMEES :

POUR : 43

ABSTENTION : 0

CONTRE : 0

La proposition est adoptée à l'unanimité.

VII. ELECTION DU COMITE DIRECTEUR

Le Président présente les candidats et rappelle la procédure de vote.

Les résultats du 1er tour de scrutin sont donnés par Pierre BESSIERE.

Le nombre total des voix étant de 43, la majorité absolue est de 22 voix.

Sont élus les 11 candidats suivants :

ASNAR Alfred	43 voix	élu
BESSIERE Pierre	43 voix	élu
BEZANCON Bruno	43 voix	élu
BRULET Jacques	43 voix	élu
CHAULIER Jean-Pierre	43 voix	élu
CHEMINET Monique	43 voix	élue
COLSON Didier	43 voix	élu
De PRIGOUNOFF Elisabeth	43 voix	élue
GUILLOT Daniel	43 voix	élu
LACQUEMENT Gérard	43 voix	élu
PORAL Isabelle	43 voix	élue

Les onze postes étant pourvus, le scrutin est déclaré clos.

La séance est suspendue à 15 heures 45' pour permettre au Comité Directeur de proposer un nouveau Président.

La séance reprend à 15 heures 55'.

Monsieur Daniel GUILLOT est seul candidat.

Le Comité Directeur décide à l'unanimité des voix de proposer Daniel GUILLOT aux fonctions de Président du Comité Départemental de TIR de l'Allier devant l'Assemblée Générale.

VIII. ELECTION DU PRESIDENT

Pierre BESSIERE présente la candidature de Daniel GUILLOT à l'Assemblée Générale.

Il est rappelé la procédure de vote pour l'élection du Président qui doit avoir lieu à bulletins secrets.

TOTAL DES VOIX EXPRIMEES : 43

POUR : 43

ABSTENTION : 0

CONTRE : 0

Monsieur Daniel GUILLOT est élu Président du Comité Départemental de TIR de l'Allier à l'unanimité des voix. Vifs applaudissements.

IX. FORMATION DU BUREAU

Après un tour de table des nouveaux élus, le bureau est ainsi constitué :

- Vice-Président : Jean Pierre CHAULIER

- Secrétaire : Elisabeth de PRIGOUNOFF

- Trésorier : Bruno BEZANCON

- Responsable arbitrage : Didier COLSON

L'AG se poursuit de concert avec le nouveau et l'ancien Président qui interviennent à tour de rôle.

X. NOMINATION DES VERIFICATEURS AUX COMPTES

Le Président demande s'il y a des candidats pour les deux postes à pourvoir. **Romain RAMALLINGOM SELLEMOUTOU** propose sa candidature. Il est seul postulant.

TOTAL DES VOIX EXPRIMEES :

POUR : 43

ABSTENTION : 0

CONTRE : 0

Romain RAMALLINGOM-SELLEMOUTOU est nommé vérificateur aux comptes pour l'exercice 2020-2021 à l'unanimité.

XI. COTISATION licence 2021-2022

Le président demande à l'assemblée si la cotisation de 5 € par licencié doit être augmentée ou maintenue.

Personne ne demande le vote à bulletins secrets.

TOTAL DES VOIX EXPRIMEES :

POUR : 43

ABSTENTION : 0

CONTRE : 0

La proposition est adoptée à l'unanimité. La cotisation par licencié est maintenue à 5 €

XII. COTISATION des Clubs 2021-2022

Le Président demande le rétablissement de la cotisation des clubs au Comité Départemental pour être en conformité avec **l'article 6** de nos statuts : *Les sociétés de tir affiliées contribuent au fonctionnement du Comité Départemental par le paiement d'une cotisation dont le montant et les modalités de versement sont fixées par l'Assemblée Générale.*

Son montant en 2016 était de 30€, nous pouvons l'aligner sur celle de la Ligue qui est de 10€.

Personne ne demande le vote à bulletins secrets.

TOTAL DES VOIX EXPRIMEES :

POUR : 43

ABSTENTION : 0

CONTRE : 0

La proposition est adoptée à l'unanimité. La cotisation par club est rétablie à 10 €

XIII. Tarifs des engagements des compétitions

Les Présidents ou les membres présents ne souhaitent pas une augmentation des tarifs des engagements aux compétitions départementales. Le Président procède au vote pour le maintien des tarifs actuels.

Personne ne demande le vote à bulletins secrets.

TOTAL DES VOIX EXPRIMEES :

POUR : 43

ABSTENTION : 0

CONTRE : 0

La proposition est adoptée à l'unanimité. Les tarifs des engagements restent inchangés.

XIV. BUDGET PREVISIONNEL

Le trésorier Louis Braun commente les prévisions par poste et répond aux différentes questions.

Personne ne demande le vote à bulletins secrets.

TOTAL DES VOIX EXPRIMEES :

POUR : 43

ABSTENTION : 0

CONTRE : 0

Le budget prévisionnel 2020-2021 est adopté à l'unanimité.

XV. QUESTIONS DIVERSES

Le Président n'ayant pas reçu de questions écrites propose néanmoins à l'assistance de bien vouloir s'exprimer.

Le nouveau Président exprime tous ses remerciements tant à sa famille qu'à certains membres présents de leur soutien.

Il informe des avantages du logiciel d'AssoConnect pour gérer facilement son association. Celui-ci regroupant divers modules, gestion des adhérents, paiements des cotisations, gestion comptable avec l'édition des différents documents, mailings aux adhérents, site internet...

Il nous informe de l'édition de la dernière version de l'application fédérale ISIS, le club de CUSSET demande une formation.

Calendrier été 2021 : Avec l'aide du calendrier de la Ligue définissant les dates des championnats régionaux et des France, les dates des différents championnats départementaux d'été sont arrêtées.

Sur l'invitation du Président Denis Llado, les membres de l'assemblée sont appelés à partager le verre de l'amitié.

La séance est levée à 17 heures 40'.

Le nouveau Président,	La Secrétaire,	Le précédent Président,
		
Daniel GUILLOT	Élisabeth de PRIGOUNOFF	Jean-Pierre CHAULIER